

le visage impassible de son père, et vit, à la blancheur de ses lèvres qu'il était dévoré de ressentiment. Elle répondit sans hésiter : « J'y consens, si mon père le permet.

— Une fille bien née ne répond jamais ainsi, dit le comte en se levant; avant de déclarer aussi librement ses desirs, elle demande conseil à ses parents. Il y a une espèce d'effronterie à procéder de la sorte. Il est évident que je ne puis vous refuser mon consentement; je ne le puis, ni ne le veux; car j'estime infiniment le choix que vous avez fait. Seulement je trouve dans le mystère de ce choix, et dans la manière dont on a surpris ma franchise, tout ce qu'il y a de plus opposé à la décence de la femme, à la loyauté de l'ami et au respect dû au père. »

Ayant ainsi parlé avec cette apparence de dignité que les vieux aristocrates possèdent au plus haut degré, et qu'ils savent ressaisir dans les occasions même où leurs actions manquent le plus de la véritable dignité, il repoussa du pied le fauteuil qui était derrière lui et sortit brusquement de la chambre.

« Ce consentement équivaut à un refus, dit Fiamma à son ami; Parquet, nous avons été trop vite.

— La balle est lancée, dit Parquet, il ne faut plus la laisser retomber.

— Je me charge de plier mon père comme un roseau, si M. Féline consent à refuser ma dot.

— Il n'y consent pas, répondit Parquet; il exige qu'il en soit ainsi.

— Si mon père ne cède pas à cette séduction, il n'y a plus d'espérance, reprit Fiamma; car une explication serait inévitable entre lui et moi, et j'aime mieux me faire religieuse que d'épouser Simon au prix de cette explication.

— Toujours le secret! dit Parquet avec humeur en se retirant. Comment faire marcher une affaire dont les pièces ne sont pas au dossier?»

XVII.

Fiamma, prévoyant bien que la colère de son père aurait une prochaine explosion, s'était sauvée au fond du parc, espérant éviter sa vue pendant les premières heures. Mais le destin voulut qu'ils se rencontrassent dans l'endroit le plus retiré de l'enclos. M. de Fougères allait précisément là cacher et étouffer son dépit; et voyant l'objet de sa fureur, il oublia la résolution qu'il avait prise de se modérer. Ses petits yeux grossirent et gonflèrent ses paupières ridées; il fut forcé de se jeter sur un banc pour ne pas étouffer.

C'était en effet une grande contrariété pour le comte que cette ouverture inattendue de M. Parquet et l'adhésion subite qu'y avait donnée sa fille. En voyant Fiamma se retirer au couvent et ne plus faire chez lui que des apparitions de stricte bienséance, il s'était flatté, pendant deux ans, d'en être tout à fait débarrassé. Sa joie avait été au comble lorsque Fiamma lui avait dit, huit jours auparavant, que son intention était de prendre le voile, et qu'elle allait l'accompagner à Fougères pour faire ses adieux à ses amis du village et leur donner l'assurance de la liberté d'esprit et de la satisfaction véritable avec lesquelles elle embrassait l'état monastique. Ce voyage avait paru d'autant plus convenable et d'autant plus avantageux à M. de Fougères vis-à-vis de l'opinion publique, qu'il se croyait plus assuré de la ré-

solution inébranlable de sa fille. La crainte d'une inclination de sa part pour Féline n'avait jamais été sérieuse en lui, et, s'il l'avait eue, depuis longtemps elle s'était dissipée. Il ignorait leur correspondance, et, lors même qu'il en eût été le confident, il eût pu croire que Simon était guéri de son amour et que Fiamma ne l'avait jamais partagé.

La scène qui venait d'avoir lieu avait donc été pour lui un coup de foudre. Ce n'est pas qu'une alliance avec Féline fût désormais aussi disproportionnée à ses yeux qu'elle l'eût été deux ou trois ans auparavant. Depuis la veille surtout, M. de Fougères commençait à apprécier les avantages de la position et l'importance des talents de Simon. Il avait vu en arrivant les sommités aristocratiques de la province. Il avait dîné à la préfecture, et là tous les convives avaient déploré les opinions de M. Féline avec une chaleur qui prouvait le cas qu'on faisait de sa force ou la crainte qu'elle inspirait. On s'était surtout étonné de l'imprudencé qu'avait commise M. de Fougères en ne le choisissant pas pour avocat ou en ne s'assurant pas d'avance de sa neutralité. Le séjour de Paris rend essentiellement dédaigneux pour les talents de la province ; on s'imagine que la capitale absorbe toutes les supériorités et en déshérite le reste du sol. Cela était arrivé à M. de Fougères ; il s'éveilla péniblement de cette erreur dès les premières opinions qu'il entendit émettre à ses pairs sur la puissance de Féline. Cette jeune renommée avait pris subitement tant d'éclat que la surprise et l'inquiétude du plaideur furent extrêmes. Il courut aussitôt se confier à M. Parquet. C'est pour cela que Bonne, prenant son embarras pour de la froideur, était revenue au village, la veille dans la soirée, pénétrée de l'idée que le comte

avait découvert les projets de son père à l'égard de Fiamma et qu'il en était offensé.

Pendant M. de Fougères s'était flatté que Simon n'oserait pas résister à la crainte de se faire un ennemi d'un homme tel que lui, et il avait pris le parti de le flagorner dans la personne de M. Parquet, n'imaginant guère qu'il allait tomber dans un piège. Il y était tombé avec une simplicité qui le couvrait de honte à ses propres yeux, et qui poussait à l'exaspération l'aversion profonde qu'il avait pour la caste plébéienne. En raison de ses adulations et de ses platitudes devant cette caste, M. de Fougères lui portait, dans le secret de son cœur, la haine héréditaire dont les nobles ne guériront jamais et que ressentent avec plus d'amertume ceux d'entre eux qui ont la lâcheté de mendier son appui et de la tromper par couardise.

Ayant depuis deux ans concentré toutes ses affections (si toutefois les avars ont des affections) sur sa nouvelle famille, il mettait son orgueil et sa joie à ménager une grande fortune à ses héritiers. Il avait regardé Fiamma comme morte, et il avait eu la politesse de lui offrir une vingtaine de mille francs de dot pour épouser le Seigneur, à peu près comme il eût réservé cette somme à des obsèques dignes du rang de sa famille. Mais Fiamma avait refusé jusqu'à ce don, en alléguant que le petit héritage de sa mère lui suffirait pour entrer au couvent et pour s'y ensevelir.

Maintenant, au lieu de cette heureuse conclusion à l'importune existence de sa *fille chérie* (il l'appelait ainsi surtout depuis qu'elle approchait de la tombe où il eût voulu la clouer vivante), il prévoyait qu'il faudrait s'exécuter et lui donner une dot convenable. Il supposait que Féline avait des dettes ou de l'ambition ; il re-

gardait cette race d'avocats et de procureurs comme une armée ennemie, qui le couvrirait de blâme dans le pays s'il ne faisait pas honorablement les choses, et, en fin de cause, il savait que sa fille pouvait se passer de son consentement. Son cœur était donc dévoré de toutes les chenilles de l'avarice, et il ne voyait aucune issue à son embarras; car la seule chose qui l'eût rassuré, la résolution de Fiamma contre le mariage, venait d'être subitement révoquée d'une manière laconique et absolue dont il ne connaissait que trop la valeur. Il n'avait donc qu'un moyen de se soulager, c'était de se mettre en colère; et il faut que cette envie soit bien irrésistible, puisqu'elle aggravait tout le mal et qu'il s'y abandonna néanmoins.

Il éclata donc en reproches amers sur la trahison de M. Parquet, dont Fiamma s'était rendue complice en le traitant comme un père de comédie. Il qualifia ce projet de sourde et méprisable intrigue, et la conduite de Fiamma d'hypocrisie consommée. « C'était donc là où devaient vous conduire cette dévotion austère, lui dit-il, et cet amour insatiable de la retraite! J'en ferai compliment aux nonnes qui en ont été dupes ou complices. J'admire beaucoup aussi le prétexte que vous m'avez donné, pour venir me demander, sous le manteau de la prudence, la main de M. Féline; car c'est vous qui faites ici le rôle de l'homme. Ce n'est pas lui qui veut m'arracher mon consentement, c'est vous-même. C'est vous sans doute qui viendrez à la tête des notaires me présenter une de ces sommations qu'on appelle *respectucuses* par ironie sans doute pour l'autorité paternelle.

— Monsieur, répondit Fiamma avec le même calme qu'elle avait toujours apporté dans ces pénibles relations,

j'espère que je n'aurai pas recours à de semblables moyens, et qu'après avoir mûri l'idée de ce mariage dans votre sagesse vous l'approuverez avec bonté. Si vous étiez plus calme, je vous prierais de m'expliquer sur quoi vous fondez vos répugnances; mais vous ne m'entendriez pas dans ce moment-ci. Je me bornerai à vous dire que vous n'avez pas été trompé; que cela du moins a toujours été éloigné de ma pensée et de mon intention; que je suis absolument étrangère à la forme que M. Parquet a pu donner aux propositions de M. Féline; que j'ai été de bonne foi dans tout ce que j'ai fait jusqu'ici, et qu'avant-hier encore ma résolution de prendre le voile me semblait inébranlable. Je suis venue ici, croyant assister au mariage de M. Féline avec Bonne Parquet; et lorsque je vous donnai autrefois ma parole d'honneur de ne jamais laisser concevoir à M. Féline des espérances contraires à la raison ou à l'honneur...

— Alors vous mentiez comme aujourd'hui! s'écria M. de Fougères. Il fallait que vous fussiez bien éprise déjà de cet homme pour qu'un seul jour passé ici, après une aussi longue séparation, vous ait mis aussi bien d'accord. Allons, je ne suis pas un Géronte. Quoique vous soyez une intrigante habile, vous ne me ferez pas croire que le temps de votre retraite au couvent ait été très-sainteusement employé. Après une vie comme celle que vous meniez ici, après des jours et des nuits passés on ne sait où, je ne serais pas étonné que des raisons majeures ne vous eussent tout d'un coup forcée à vous cacher, et je présume que M. Féline, ayant fait fortune, est saisi aujourd'hui d'un remords de conscience; car vous êtes tous fort pieux, lui, sa mère, vous, et la confidente, mademoiselle Parquet...

— Monsieur, dit Fiamma avec énergie, vous m'ou-

tragez et je ne le souffrirai pas, car vous n'en avez pas le droit. Dieu sait que vous n'avez aucun droit sur moi.

— J'en ai que vous ignorez, mademoiselle, et qu'il est temps de vous faire savoir, s'écria le comte hors de lui. J'ai le droit du bienfaiteur sur l'obligé, de celui qui donne sur celui qui reçoit; j'ai le droit qu'un homme acquiert en subissant dans sa maison la présence d'un étranger et en l'y élevant par compassion. Ce droit, signora Carpaccio, le comte de Fougères l'a acquis en daignant nourrir la fille d'un bandit et d'une...

— Et d'une femme parfaite, indignement sacrifiée à un misérable tel que vous, répondit Fiamma d'un air et d'un ton qui forcèrent le comte à se rasseoir. Puisque vous savez tout, monsieur le comte, sachez bien que, de mon côté, je n'ignore rien, et je vais vous le prouver. Restez ici; ne bougez pas, ne m'interrompez pas, je vous le défends! La mémoire de ma mère est sacrée pour moi. N'espérez pas la flétrir à mes yeux, ni me faire rougir de devoir le jour à un chef de partisans, à un héros qui est mort pour sa patrie, et dont je suis plus fière que de vos ancêtres, dont une loi absurde et impie me force de porter le nom. Bianca Faliero, de la race ducale de Venise, et Dionigi Carpaccio, paysan des Alpes, défenseur et martyr de la liberté, c'était une noble alliance, et il n'y a qu'une grande âme comme celle de ma mère qui dut savoir préférer la protection généreuse du brave partisan à l'avilissante faveur du comte de Stagenbracht.

— Que voulez-vous dire? s'écria le comte en essayant de se lever et en bondissant sur son siège avec égarement; quel nom avez-vous prononcé? A quelle impure source de calomnie avez-vous puisé l'ingratitude et l'outrage dont vous payez ma miséricorde envers vous?

— La voici, cette source impure! dit Fiamma en tirant de son sein un paquet de lettres; c'est celle de votre fortune, signor Spazetta. Voici les preuves de votre infamie, écrites et signées de votre propre main; voici les pièces du marché que vous avez conclu avec un seigneur autrichien pour lui vendre votre femme; voici votre première espérance de racheter le fief de Fougères, monsieur le comte; car voici la quittance de l'acompte que vous avez reçu sur l'espérance du déshonneur de ma mère. Mais elle n'a pas voulu le consommer pour vous ni l'accepter pour elle-même; voici la concession de cette maison de campagne où vous aviez consigné ma mère, pour la soustraire, disiez-vous, aux fatigues du commerce et rétablir sa santé délicate, mais, en effet, pour la placer sous la main du comte, à trois pas de sa villa... Mais vous aviez compté sans le secours du chevaleresque Carpaccio, monsieur le comte. Malheureusement il rôdait autour du château de M. Stagenbracht, lorsque les cris de ma mère, qu'on enlevait par son ordre et par votre permission, parvinrent jusqu'à lui. C'est alors que, par une tentative désespérée, trois contre dix, il la délivra et fit ce que vous auriez dû faire en tuant de sa propre main le ravisseur. Si la reconnaissance de ma mère pour ce libérateur, et son admiration pour un courage intrépide, lui ont fait fouler aux pieds le préjugé du rang et manquer à des devoirs que vous aviez indignement souillés le premier, c'est à Dieu seul qu'appartiennent la remontrance et le pardon. Quant à vous, monsieur le comte, au lieu d'insulter les cendres de cette femme infortunée, c'est à vous qu'il appartient de baisser la tête et de vous taire, car vous voyez que je suis bien informée. »

Le comte resta, en effet, immobile, silencieux, atterré.

« Je vous ai dit, continua Fiamma, ce que je devais vous dire pour l'honneur de ma mère; quant au mien, monsieur, il me reste à vous rappeler que vous avez encore moins le droit d'y porter atteinte : car vous êtes un étranger pour moi, et non-seulement il n'y a aucun lien de famille entre nous, mais encore j'ai été élevée loin de vos yeux, sans que vous ayez jamais rien fait pour moi... Ne m'interrompez pas. Je sais fort bien que la crainte de voir ébruiter votre crime vous a disposé envers ma mère à une indulgence qu'un honnête homme n'eût puisée que dans sa propre générosité. Je sais que vous avez daigné ne point la priver du nécessaire, d'autant plus qu'elle tenait de sa famille les faibles ressources que je possède aujourd'hui. Je sais que vous ne l'avez point maltraitée et que vous vous êtes contenté de l'insulter et de la menacer. Je sais enfin que vous l'avez laissée mourir sans l'attrister de votre présence : voilà votre clémence envers elle. Quant à vos bontés pour moi, les voici : vous m'avez laissée vivre avec mon modeste héritage jusqu'au moment où, pensant acquérir des protections par mon établissement, vous m'avez arrachée à ma retraite et au tombeau de ma mère pour me jeter dans un monde où je n'ai pas voulu servir d'échelon à votre fortune. Je savais de quoi vous étiez capable, monsieur le comte; mais ce qui me rassurait, c'est qu'un contrat de vente illégitime eût été plus nuisible que favorable à vos nouveaux intérêts. Il ne s'agissait plus pour vous de payer un fonds de commerce d'épicerie, vous vouliez désormais jeter de l'éclat sur votre maison. Je ne meserais jamais rapprochée de vous, sans le secret inviolable que je devais aux malheurs de ma mère, sans la prudence extrême avec laquelle je voulais, par une apparence de déférence à vos volontés,

éloigner ici, comme en Italie, tout soupçon sur la légitimité de ma naissance. Croyez bien que c'est pour elle, pour elle seule, pour le repos de son âme inquiète, pour le respect dû à ses cendres abandonnées, que je me suis résignée pendant plusieurs années à vivre près de vous et à vous disputer pas à pas mon indépendance sans vous pousser à bout. Un ami imprudent a allumé aujourd'hui votre fureur contre moi, au point qu'elle a rompu toutes les digues. Cette explication, la première que nous avons ensemble sur un tel sujet, et la dernière que nous aurons, je m'en flatte, a été amenée par un concours de circonstances étrangères à ma volonté; mais puisqu'il en est ainsi, je m'épargnerai les pieux mensonges que je voulais vous faire sur mon vœu de pauvreté, je vous dirai franchement ce que je vous aurais dit à travers un voile. Vous pouvez donner ma main à Simon Féline sans craindre que je fasse valoir sur votre fortune des droits que j'ai, aux termes de la loi, mais que ma conscience et ma fierté repoussent. La seule condition à laquelle j'ai accordé la promesse de ma main est celle-ci. Pour sauver les apparences et mettre vos enfants légitimes à couvert de toute réclamation de la part des miens (si Dieu permet que le sang de Carpaccio ne soit pas maudit), M. Féline vous signera une quittance de tous les biens présents et futurs, que votre respect pour les convenances et mes droits d'héritage m'eussent assurés..

— M. Féline sait-il donc le secret de votre naissance? dit M. de Fougères avec anxiété.

— Ni celui-là ni le *vôtre*, monsieur, répondit Fiamma : ces deux secrets sont inséparables, vous devez le comprendre; et si, en divulguant l'un, on flétrissait la mémoire de mamère, je serais forcée de divulguer

l'autre pour la justifier. Ainsi, soyez tranquille ; ces papiers que j'ai trouvés sur elle après sa mort ne seront jamais produits au jour si vous ne m'y contraignez par un acte de folie , et ils seront anéantis avec moi sans que mon époux lui-même en soupçonne l'existence. »

Depuis le moment où M. de Fougères avait aperçu les papiers dans la main de Fiamma jusqu'à celui où elle les remit dans son sein , il avait été partagé entre le trouble de la consternation et la tentation de s'élançer sur elle pour les lui arracher. S'il n'avait pas réalisé cette dernière pensée , c'est qu'il savait Fiamma forte de corps et intrépide de caractère , capable de se laisser arracher la vie plutôt que de livrer le dépôt qu'elle possédait ; d'ailleurs il avait espéré l'obtenir de bonne grâce. Il balbutia donc quelques mots pour faire entendre que son consentement au mariage était attaché à l'anéantissement de ces terribles preuves. Fiamma ne lui répondit que par un sourire qui exprimait un refus inflexible. et , le saluant sans daigner lui demander une promesse qu'il ne pouvait pas refuser, elle s'éloigna en silence. Alors le comte se leva et fit deux pas sur ses traces , vivement tenté de la saisir par surprise et d'employer la violence pour arracher sa sentence d'infamie. Mais , au même instant , la pâle et calme figure de Simon Féline parut de l'autre côté de la haie , dans le jardin du voisin Parquet.

Le comte le salua profondément , tourna sur ses talons et disparut.

Le mariage de Simon Féline et de Fiamma Faliero fut célébré à la fin du printemps , dans la petite église où ils avaient dit une si fervente prière le jour de leurs mutuels aveux. A côté de ce beau couple , on vit l'aimable Bonne s'engager dans les mêmes liens avec le

jeune médecin qui l'aimait , et qu'elle ne haïssait pas, c'était son expression. Le comte de Fougères assista au mariage avec une exquise aménité. Jamais on ne l'avait vu si empressé de plaire à tout le monde. Heureusement pour lui , cette noce se passait en famille , au village , et sans éclat , dans la maison Parquet. Aucun de ses pairs , et sa nouvelle épouse elle-même , qui fut très à propos malade ce jour-là , ne put être témoin des détails de cette fête , qui consumma sa mésalliance. La bonne mère Féline se trouva assez bien rétablie pour en recevoir tous les honneurs. Tout se passa avec calme , avec douceur , avec simplicité , avec cette dignité si rare dans la célébration de l'hyménée. Aucun propos obscène ne ternit la blancheur du front des deux charmantes épousées. Le seul maître Parquet ne put s'empêcher de glisser quelques madrigaux semi-anacréontiques , qu'on lui pardonna , vu qu'il avait bu un peu plus que de raison. Cependant ni lui ni aucun des convives ne dépassa les bornes d'un aimable abandon et d'une douce philosophie. Le curé prit part au repas , après avoir promis à Jeanne de ne plus s'aviser d'encenser personne. Le seul événement fâcheux qui résulta de ces modestes réjouissances , ce fut la mort d'Italia , que l'on trouva le lendemain matin étendu sur les débris du festin et victime de son intempérance.

En vertu d'un arrangement que conseilla et que décida M. Parquet , M. de Fougères renonça aux principaux avantages du testament fait en faveur de sa femme , afin de ne pas perdre le tout , et l'honneur de sa famille par-dessus le marché.

Cet échec , que ne compensait pas en entier la renonciation de Féline à toute dot ou héritage , l'affligea bien , et il quitta précipitamment le pays , heureux du

moins de se débarrasser du voisinage et de l'intimité, non de la famille Féline, qui ne l'importunait guère de ses empressements, mais de M. Parquet, qui, affectant de le prendre désormais au mot et de le traiter d'égal à égal, s'amusa à le faire cruellement souffrir.

Il est vraisemblable que les relations du village avec le château eussent été de plus en plus rares et froides, sans un événement qui vint tout à coup plier jusqu'à terre l'épine dorsale du comte de Fougères : la chute d'une dynastie et l'établissement d'une autre. Le règne du tiers état sembla effacer tous les vestiges d'orgueil nobiliaire que M. de Fougères n'avait pas laissés dans la boutique de M. Spazetta. Tant que la royauté bourgeoise n'eut pas pris décidément le dessus sur les résistances sincères, le comte, espérant tout, ou plutôt craignant tout de l'influence des avocats et de la puissance des grandes âmes, se fit l'adulateur de son gendre, et par conséquent de M. Parquet. Simon avait peine à dissimuler son dégoût pour cette conduite, et M. Parquet y trouvait un inépuisable sujet de moquerie et de divertissement. Mais quand la puissance régnaute eut absorbé ou paralysé l'opposition ; quand, n'ayant plus peur du parti républicain, elle se tourna vers l'aristocratie et chercha à la conquérir, M. de Fougères suivit l'exemple de la mauvaise race de courtisans qui ne peut pas perdre l'habitude de servir ; et, cessant de faire de l'indignation au fond de son château avec le sardonique M. Parquet, il se brouilla avec lui et avec Simon sur le premier prétexte venu ; puis il revint à Paris faire sa cour à quiconque lui donna l'espoir de le pousser à la pairie, chimérique espoir qu'il avait caressé sous le règne précédent.

FIN DE SIMON.

L'USCOQUE.